

LES RÉSULTATS DU 1ER SEMESTRE 2019 CONFIRMENT LE SUCCÈS RENCONTRÉ PAR LE MODÈLE AFL

AFL a publié ce jour son rapport semestriel. Les résultats au 30 juin 2019 confirment la poursuite de la croissance de la banque des collectivités dont le résultat brut d'exploitation s'élève à -1 097 K€ pour un PNB de 4 936 K€.

Au 30 juin 2019, AFL est entrée dans sa cinquième année d'activité, démontrant la qualité du modèle économique qu'elle représente, avec la mise en œuvre réussie des 3 objectifs majeurs suivants :

- Le renforcement des fonds propres par l'arrivée de nouvelles collectivités locales au capital social de la Société Territoriale ;
- L'augmentation soutenue et diversifiée de la production de crédit aux collectivités locales membres de AFL ; et
- La poursuite de la diversification de la base d'investisseurs de l'AFL sur les marchés de capitaux.

Au cours du 1er semestre 2019, deux nouvelles augmentations de capital ont été effectuées :

- Par les 19^{ème} et 20^{ème} augmentations de capital, 18 nouvelles collectivités locales, de toutes catégories et de toutes zones géographiques, ont rejoint le Groupe AFL, portant le total des membres actionnaires à 310 au 30 juin 2019 et contribuant ainsi à la dissémination du modèle sur l'ensemble du territoire ;
- Parmi les nouvelles collectivités locales actionnaires figurent la Région Occitanie, la Communauté d'agglomération de La Rochelle, la Communauté d'agglomération de Saumur Val de Loire, la Ville de Rosny-sous-Bois, la Ville de Viry-Châtillon, la Ville du Pré Saint-Gervais ainsi que les Communautés de communes du Guillestrois et du Queyras et de la région de Levroux
- Au 30 juin, le capital libéré de l'AFL-ST s'élève à 151,9 millions d'euros et le capital promis à 177,8 millions d'euros.

Au 30 juin 2019, l'encours total de crédit atteint 2 753 millions d'euros :

- La production de crédit à moyen et long terme sur le 1^{er} semestre s'établit à 166,3 millions d'euros, contre 116,9 millions d'euros au premier semestre 2018, pour 99 contrats de crédit conclus auprès d'une population variée de collectivités locales, portant ainsi à 620 le total des contrats de crédit à moyen et long terme octroyés depuis l'entrée en activité d'AFL ;
- Depuis le début des activités d'AFL, la production totale s'élève à 2 606 millions d'euros contre 2 440 millions d'euros au 31 décembre 2018. Ajoutée aux rachats de crédit conclus par des collectivités membres du Groupe AFL avec d'autres établissements de crédit, l'encours de crédits signés sur la clientèle d'AFL au 30 juin 2019 s'établit à 2 753 millions d'euros dont 2 502 millions d'euros mis à disposition et 251 millions d'euros d'engagements de financement contre 2 230 millions d'euros et 366 millions d'euros respectivement au 31 décembre 2018.

Au cours du premier semestre AFL a levé 634 millions d'euros sur le marché obligataire dans de très bonnes conditions :

- Trois opérations de levée de fonds ont été effectuées au cours du premier semestre : un placement privé de 100 millions de dollars US à 2 ans, une émission publique de 500 millions d'euros à 7 ans à

une marge de 32 points de base au-dessus de la courbe des obligations assimilables du Trésor (OAT) et un placement privé de 500 millions de couronnes suédoises à 15 ans à une marge équivalente de 26 points de base au-dessus de la courbe des OAT ;

- Ces émissions ont été très bien accueillies par les investisseurs, contribuant à renforcer la diversification de la typologie et de la provenance géographique des investisseurs d'AFL.
- AFL poursuit ainsi une stratégie d'émissions basée sur deux volets complémentaires, l'émission régulière de transactions dites benchmark libellées en euro et l'émission de placements privés en euro ou en devises, lorsque l'opportunité se présente, permettant d'optimiser la maturité et le coût du portefeuille de dettes et en conséquence, le coût des ressources prêtées aux collectivités locales emprunteuses.

AFL est noté depuis le 20 mai 2019 à la fois par Standard & Poor's et par Moody's

- A l'instar des agences de financement des collectivités locales d'Europe du Nord, AFL bénéficie désormais d'une double notation qui renforce sa crédibilité auprès des investisseurs et souligne le chemin parcouru depuis le démarrage des opérations bancaires en avril 2015.
- Le niveau très élevé de la notation d'AFL par les deux agences Standard & Poor's et Moody's permettra de poursuivre de manière soutenable la mission qui lui a été impartie, de fournir aux collectivités locales actionnaires des crédits dans les meilleures conditions.

La poursuite de la progression rapide des encours de crédit et la maîtrise des charges se traduisent pour AFL par la réduction des pertes d'exploitation courantes avant éléments exceptionnels, conduisant à un résultat brut d'exploitation négatif de 1 097K€ sous le référentiel comptable IFRS et un résultat net négatif de 1 030 K€ après prise en compte du coût du risque au titre d'IFRS 9 :

- Le PNB s'établit à 4 936K€ à comparer avec 5 277K€ au premier semestre 2018, qui avait bénéficié de plus-values de cession de titres de la réserve de liquidité d'un montant de 1 305K€, alors que celles-ci s'élèvent à 409K€ au 30 juin 2019 ;
- La marge nette d'intérêt augmente en relation avec l'encours de crédit à 4 639K€ contre 3 879K€ au 30 juin 2018, couvrant ainsi 94% des charges d'exploitation courantes de la Société ;
- Les charges d'exploitation sont maîtrisées à 4 887K€ contre 4 673K€ au premier semestre 2018.

La solidité de la structure financière d'AFL est soulignée par les ratios de fonds propres, communiqués sur une base consolidée,

- Ratio de solvabilité : 17,74%.
- Ratio de levier calculé selon la méthodologie applicable aux banques de développement : 7,88%

Au 30 juin 2019, les notations de crédit de l'AFL sont les suivantes :

	Moody's	Standard & Poor's
Notation long terme	Aa3	AA-
Perspective	Stable	Stable
Notation court terme	P-1	A-1+
Date de la dernière opinion de crédit	20 mars 2019	20 mai 2019 (Date de l'octroi)

Perspectives du Groupe AFL

Le développement soutenu des adhésions au cours du premier semestre de l'exercice contribue de manière très positive à la réalisation des objectifs du plan stratégique 2017-2021.

Il en résulte que la taille et la structure du bilan du Groupe AFL devraient continuer à évoluer rapidement, avec la poursuite de la production de crédits et de nouvelles augmentations de capital sur le second semestre 2019 et sur l'exercice 2020.

Résultats consolidés du Groupe AFL sous le référentiel comptable IFRS

Sur le premier semestre 2019, le PNB généré par l'activité s'établit à 4 956K€. Il correspond principalement à une marge d'intérêt de 4 663K€, en augmentation par rapport à celle de 3 903K€ observée sur le premier semestre de l'exercice précédent, des plus-values nettes de cessions de titres de placement de 409K€, à des charges de commissions de - 14K€ et à un résultat des réévaluations de couvertures négatif de 103K€.

La marge nette d'intérêt de 4 663K€ trouve son origine dans trois éléments :

- les revenus liés au portefeuille de crédit à hauteur de 4 153K€, une fois retraités de leurs couvertures ;
- les revenus liés à la gestion de la réserve de liquidité, négatifs de -1 162K€, en raison de taux d'intérêts ancrés profondément en territoire négatif ; et
- la charge des intérêts de la dette, qui, pour les raisons indiquées précédemment, représente une source de revenus s'élevant à 1 672K€, une fois pris en compte les revenus de sa couverture.

Au cours du premier semestre, la gestion de portefeuille de la réserve de liquidité a entraîné 2 874K€ de résultat sur les cessions de titres de placement et 2 466K€ de perte sur l'annulation des instruments de couverture de taux d'intérêts des titres ayant fait l'objet de cessions, soit un montant net de plus-values de cessions de 409K€ qui se décompose en 138K€ de moins-values de cessions et en 547K€ de plus-values de cessions.

Le résultat net de la comptabilité de couverture est constitué de deux éléments : d'une part de l'annulation des couvertures de taux d'intérêts liée aux cessions de titres mentionnée précédemment pour -2 466K€, et d'autre part d'un montant de -103K€ qui représente, pour les instruments encore en portefeuille à la date de clôture, la somme des écarts de juste valeur des éléments couverts et de leurs instruments de couverture. Parmi ces écarts, +528K€ se rapportent à des différences de valorisation sur des instruments classés en macro-couverture et - 631K€ se rapportent à des différences de valorisation d'instruments classés en micro-couverture. Il subsiste des écarts latents de valorisations entre les éléments couverts et les instruments de couverture dont l'une des composantes provient d'une pratique de place conduisant à une asymétrie de valorisation entre d'une part les instruments de couverture collatéralisés quotidiennement et actualisés sur une courbe Eonia, et d'autre part, les éléments couverts actualisés sur une courbe Euribor, conduisant, selon les normes IFRS, à constater une inefficacité de couverture qui est enregistrée au compte de résultat. Il est à noter qu'il s'agit cependant d'un résultat latent.

Au 30 juin 2019, les charges générales d'exploitation ont représenté 4 871K€ contre 4 689K€ au 30 juin 2018. Elles comptent pour 2 497K€ de charges de personnel, à comparer avec celles du premier semestre de l'exercice précédent, qui s'élevaient à 2 465K€. Les charges générales d'exploitation comprennent également les charges administratives, qui s'établissent à 2 374K€ contre 2 224K€ au 30 juin 2018.

Après dotations aux amortissements pour 1 180K€ contre 975K€ au 30 juin 2018, soit une progression qui intègre 129K€ de dotations supplémentaires au titre de l'amortissement du droit d'utilisation des locaux occupés par AFL avec l'application de la norme IFRS 16, 21K€ au titre de l'amortissement des nouveaux locaux acquis par la Société Territoriale à la fin de l'exercice précédent et 54K€ en ce qui concerne les nouvelles dépenses d'investissement dans l'infrastructure du système d'information d'AFL, le résultat d'exploitation au 30 juin 2019 s'établit à -1 095K€ à comparer à -368K€ réalisés au premier semestre de l'exercice précédent.

Après l'imputation du coût du risque lié à la norme IFRS 9, le résultat d'exploitation au 30 juin 2019 s'établit à - 1 102K€ à comparer à -601K€ réalisés au premier semestre de l'exercice précédent. Enfin, après l'activation d'impôt différé d'actifs positifs de 74K€ liés aux retraitements IFRS, le premier semestre de l'exercice 2019 se solde ainsi par un résultat net négatif de 1 027K€ à comparer à une perte de 767K€ pour le premier semestre de l'exercice précédent, période qui comme indiquée ci-dessus avait été caractérisée par des plus-values de cession de titres d'un niveau non récurrent de 1 305K€.

Bilan et structure financière du Groupe AFL

Le bilan consolidé au 30 juin 2019 s'élève à 4,10 milliards d'euros contre 3,19 milliards d'euros au 31 décembre 2018, reflétant l'augmentation régulière des actifs et notamment l'encours de crédit.

Le Groupe AFL présente une structure financière robuste avec des fonds propres s'élevant à 129,5 millions d'euros au 30 juin 2019 contre 124,5 millions d'euros au 31 décembre 2018, pour un capital social de 151,9 M€. Compte tenu de la qualité des expositions portées par le Groupe, le ratio de solvabilité Bâle III basé sur la méthode standard (*Common Equity Tier 1*) s'établit à 17,74% et le ratio de levier à 7,88%.

A cela s'ajoute une position de liquidité très confortable permettant au Groupe AFL de poursuivre ses activités opérationnelles et de résister à un choc de liquidité. Au 30 juin 2019, le ratio LCR s'élève à 2890% et le ratio NSFR à 190%.

Compte de résultat 2019 (en milliers d'euros, IFRS consolidés)

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Intérêts et produits assimilés	37 030	28 076	64 387
Intérêts et charges assimilés	(32 367)	(24 173)	(56 534)
Commissions (produits)	35	134	289
Commissions (charges)	(49)	(60)	(127)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	(2 567)	1 346	868
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 874	(26)	863
Produits des autres activités			
Charges des autres activités			
PRODUIT NET BANCAIRE	4 956	5 297	9 745
Charges générales d'exploitation	(4 871)	(4 689)	(9 054)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	(1 180)	(975)	(1 995)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	(1 095)	(368)	(1 304)
Coût du risque	(7)	(234)	(191)
RESULTAT D'EXPLOITATION	(1 102)	(601)	(1 495)
Gains ou pertes nets sur autres actifs			
RESULTAT AVANT IMPÔT	(1 102)	(601)	(1 495)
Impôt sur les bénéfices	74	(166)	(209)
RESULTAT NET	(1 027)	(767)	(1 705)
Participations ne donnant pas le contrôle			
RESULTAT NET PART DU GROUPE	(1 027)	(767)	(1 705)
Résultat net de base par action (en euros)	(0,68)	(0,53)	(1,17)
Résultat dilué par action (en euros)	(0,68)	(0,53)	(1,17)

Bilan au 30 juin 2019 (en milliers d'euros, IFRS consolidés)
Actif au 30 juin 2019

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2019	31/12/2018
Caisse et banques centrales	413 476	121 650
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	28 586	26 299
Instruments dérivés de couverture	118 321	44 661
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	661 649	502 487
Titres au coût amorti	153 364	179 501
Prêts et créances sur les établissements de crédit au coût amorti	193 876	111 217
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	2 502 043	2 229 911
Écarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	15 737	1 873
Actifs d'impôts courants	42	43
Actifs d'impôts différés	5 792	5 691
Comptes de régularisation et actifs divers	623	349
Immobilisations incorporelles	2 789	3 290
Immobilisations corporelles	3 441	2 514
Écarts d'acquisition		
TOTAL DE L'ACTIF	4 099 740	3 229 487

Passif au 30 juin 2019

(En milliers d'euros)	30/06/2019	31/12/2018
Banques centrales	115	755
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	28 746	26 747
Instruments dérivés de couverture	180 370	78 300
Dettes représentées par un titre	3 756 713	2 996 909
Dettes envers les établissements de crédits et assimilés	5	9
Dettes envers la clientèle		
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôts courants		
Passifs d'impôts différés		
Comptes de régularisation et passifs divers	4 177	2 260
Provisions	85	23
Capitaux propres	129 528	124 485
Capitaux propres part du groupe	129 528	124 485
Capital et réserves liées	151 906	145 905
Réserves consolidées	(20 218)	(18 305)
Écart de réévaluation		
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(1 132)	(1 411)
Résultat de l'exercice (+/-)	(1 027)	(1 705)
Participations ne donnant pas le contrôle		
TOTAL DU PASSIF	4 099 740	3 229 487

Sur ces bases, le Directoire de l'AFL a arrêté les comptes semestriels d'AFL le 4 septembre 2019. Le Conseil de Surveillance de l'AFL réuni sous la présidence de Monsieur Richard Brumm le 19 septembre 2019, a examiné favorablement les comptes semestriels d'AFL. Les commissaires aux comptes ont procédé à une revue limitée de ces comptes.

Le Conseil d'Administration de l'AFL-ST, la Société Territoriale, réuni sous la présidence de Monsieur Jacques Pélissard le 20 septembre 2019, a arrêté les comptes semestriels consolidés du Groupe. Les commissaires aux comptes ont procédé à une revue limitée de ces comptes.

Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que la Société estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent communiqué, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations.

L'information financière du Groupe AFL pour le premier semestre 2019 est composée du présent communiqué, complétée du rapport financier disponible sur le site www.agence-france-locale.fr



A propos de l'Agence France Locale

L'Agence France Locale est la seule banque française 100% pilotée et détenue par les collectivités locales françaises qui leur soit 100% dédiée.

Créée en 2013 à l'initiative d'associations d'élus et de collectivités pionnières sur le modèle des agences de financement nordiques, elle a été agréée en 2015 par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), le superviseur bancaire français. Sa mission : faciliter l'accès des collectivités au financement en s'appuyant sur leur qualité de crédit pour lever des fonds auprès des investisseurs à des conditions attractives. L'AFL redistribue ces fonds sous forme de prêts bancaires classiques à ses actionnaires : communes de toutes tailles, EPCI à fiscalité propre, établissements publics territoriaux, régions et départements, de métropole et d'outre-mer.

Plus d'information sur www.agence-france-locale.fr

Contact presse

Lucille Simon

lucille.simon@agence-france-locale.fr

Contact investisseurs

Romain Netter

romain.netter@agence-france-locale.fr